

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3202 Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences hu			
Ancien Code	PERH3B22OHRMU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3220		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Carine DENDAL</b> ( <a href="mailto:dendalc@helha.be">dendalc@helha.be</a> ) Anne LISART ( <a href="mailto:lisarta@helha.be">lisarta@helha.be</a> ) Sophie KILESSÉ ( <a href="mailto:kilesses@helha.be">kilesses@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> ( <a href="mailto:vandeynzela@helha.be">vandeynzela@helha.be</a> ) Thierry CUVELIER ( <a href="mailto:cuvelier@helha.be">cuvelier@helha.be</a> ) Isabelle AVET ( <a href="mailto:aveti@helha.be">aveti@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Samir ABI</b> ( <a href="mailto:abis@helha.be">abis@helha.be</a> ) Luc BLANCHART ( <a href="mailto:blanchartl@helha.be">blanchartl@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu des apprentissages de questions interdisciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur, pris comme un outil pédagogique, intégrant des dimensions temporelles, spatiales et socio-économiques. Elle initie les étudiants à l'organisation de sorties hors les murs pour mettre en place des apprentissages prévus dans le TC.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de

coopération ;

### 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

#### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage :

- repérer / sélectionner /organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines.
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement
- concevoir / justifier une exploitation en classe à partir d'observations sur le terrain pour les différentes disciplines
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer des pistes d'améliorations éventuelles.

#### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B22OHRMUAMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

PERH3B22OHRMUBMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

PERH3B22OHRMUCMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B22OHRMUAMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

PERH3B22OHRMUBMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

PERH3B22OHRMUCMettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

### **5. Cohérence pédagogique**

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loveral@helha.be](mailto:edu-loveral@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	13_PERH3B22OHRMUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3221		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Luc BLANCHART</b> ( <a href="mailto:blanchartl@helha.be">blanchartl@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette UE vise à déplacer le lieu d'apprentissage de questions (inter)disciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur pris comme outil pédagogique et intégrant des dimensions temporelles, spatiales ou encore socio-économiques.

Elle initie les étudiant.e.s à l'organisation de sorties "hors les murs" pour mettre en place des apprentissages prévus par le tronc commun.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme de l'UE, les étudiant.e.s sont à même de :

- sélectionner et organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines des sciences humaines et en particulier de l'histoire;
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines et spécifiques à l'histoire;
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement;
- concevoir et justifier une exploitation en classe à partir d'observation sur le terrain pour les différentes disciplines des sciences humaines et en particulier pour l'histoire;
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer d'éventuelles pistes d'amélioration.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Le cours est organisé en 2 modules :

- un module de 15 heures destiné aux seuls étudiants suivant cette UE3202
  - Ce module est consacré à une approche théorique de l'apprentissage "hors les murs"
- un module de 15 heures commun pour les étudiants inscrits aux modules UE3202 et UE2201
  - Ce module commun présente un aspect pratique. Les étudiants doivent construire une séquence d'apprentissage en histoire "hors les murs" en justifiant les choix pédagogiques et didactiques

#### **Démarches d'apprentissage**

Alternance d'exposés magistraux, de lecture d'articles et d'exercices pratiques (individuels et collectifs).

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les étudiants ont la possibilité d'interpeler (au cours ou par courriel) l'enseignant pour tout éclaircissement ou information complémentaire.

Les exercices pratiques font l'objet d'une évaluation formative (sous forme de commentaires par les pairs et par l'enseignant).

### **Sources et références**

Outre les références bibliographiques communiquées lors des séances de cours,

- Heimberg, C. (2011), Musées, histoire et mémoires, avec des élèves. *Le Cartable de Clio*, 11, 119-132.
- Jadoulle, J.-L. (2015), *Faire apprendre l'histoire*, Erasme.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents et supports de cours sont déposés sur la plateforme ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation repose sur un examen mixte. Sur base d'un dossier écrit (à remettre le jour de l'examen oral), l'étudiant est amené à présenter une séquence d'apprentissage comportant une activité "hors les murs". Il sera demandé à l'étudiant de justifier le choix de l'activité extérieure, sa pertinence et son intérêt didactique et pédagogique.

L'évaluation du dossier écrit compte pour 30 % et la présentation orale pour 70 % de l'évaluation finale.

Chaque AA constitutive de l'UE faisant l'objet d'un examen distinct, la cote finale de l'UE correspondra à la moyenne arithmétique pondérée des cotes obtenues dans les différentes épreuves à condition que la partie de l'examen portant sur la théorie, la didactique et la réflexion soit réussie à raison de 50%. Si ce n'est pas le cas, l'UE sera en échec. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Pour les examens et travaux à réaliser dans le cadre de cette UE, il est interdit de recourir à des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT, sauf mention contraire de l'enseignant. Dans ce cas, l'étudiant veillera au strict respect de la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa.

Dans les travaux et examens, tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet

d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loveral@helha.be](mailto:edu-loveral@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	13_PERH3B22OHRMUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3222		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Samir ABI</b> ( <a href="mailto:abis@helha.be">abis@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu des apprentissages de questions interdisciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur, pris comme un outil pédagogique, intégrant des dimensions temporelles, spatiales et socio-économiques. Elle initie les étudiants à l'organisation de sorties hors les murs pour mettre en place des apprentissages prévus dans le TC.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même de :

- repérer / sélectionner /organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines.
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement
- concevoir / justifier une exploitation en classe à partir d'observations sur le terrain pour les différentes disciplines
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer des pistes d'améliorations éventuelles.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Les jeux d'orientation et jeux de piste
- Visites de territoires urbains et ruraux.
- Marqueurs territoriaux en lien avec les thématiques du tronc commun.

#### Démarches d'apprentissage

Des activités de terrains seront privilégiées pour faciliter l'acquisition des savoirs, savoir-faire et compétences visées dans cette UE. Ces phases d'apprentissage actif alterneront avec des temps dédiés à la structuration des connaissances et à la clarification des objectifs. Selon les opportunités, des interventions de personnes ressources viendront enrichir le parcours.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

La réussite de cette UE passe avant tout par la participation active aux activités de terrain prévues et la prise de notes lors des phases de structuration. À la demande de l'étudiant.e, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le

professeur lors des cours.

## Sources et références

Manuels et revues disponibles à la bibliothèque sur l'école hors les murs.  
Les publications de la FEGEPRO en lien avec l'école hors les murs.  
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Publications sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation au Q1 portera sur :

- **Pratique de terrain (30%)**: Réalisation, en groupe, d'une activité d'enseignement sur un territoire urbain de la zone de Charleroi, intégrant un relevé d'observations géographiques en lien avec les thématiques du référentiel du tronc commun.

- **Examen mixte (70%)**: Avant la session, chaque étudiant·e remet une analyse didactique de l'activité d'enseignement menée sur le terrain, ainsi qu'une analyse réflexive portant sur sa contribution au projet. Un examen écrit sera également organisé afin d'évaluer la maîtrise des savoirs relatifs aux territoires ruraux, urbains et naturels en Belgique.

### L'évaluation du Q3 portera sur un examen écrit.

La cote finale de l'UE correspondra à la moyenne arithmétique pondérée des cotes obtenues dans les différentes épreuves à condition que la partie de l'examen portant sur la théorie, la didactique et la réflexion soit réussie à raison de 50%. Si ce n'est pas le cas, l'UE sera en échec. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exe	100

Prj = Projet(s), Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée. Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loveral@helha.be](mailto:edu-loveral@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mettre en oeuvre l'école hors les murs en sciences humaines			
Ancien Code	13_PERH3B22OHRMUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB3223		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Samir ABI</b> ( <a href="mailto:abis@helha.be">abis@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE vise à déplacer le lieu des apprentissages de questions interdisciplinaires de la salle de classe à un espace extérieur, pris comme un outil pédagogique, intégrant des dimensions temporelles, spatiales et socio-économiques. Elle initie les étudiants à l'organisation de sorties hors les murs pour mettre en place des apprentissages prévus dans le TC.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même de :

- repérer / sélectionner /organiser des activités extérieures pertinentes en se référant aux acquis d'apprentissage des différentes disciplines
- identifier et justifier dans un milieu accessible de façon immédiate des enjeux ou des concepts communs aux disciplines des sciences humaines.
- prendre des contacts et renseignements utiles pour organiser un déplacement
- concevoir / justifier une exploitation en classe à partir d'observations sur le terrain pour les différentes disciplines
- porter un regard critique sur les expériences vécues sur le terrain et proposer des pistes d'améliorations éventuelles.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Jeux de simulation socio-économique.
- Projets communautaires et engagement citoyen.
- Enquêtes socio-économiques.
- Marqueurs socio-économiques en lien avec les thématiques du tronc commun.

#### Démarches d'apprentissage

Des activités de terrains seront privilégiées pour faciliter l'acquisition des savoirs, savoir-faire et compétences visées dans cette UE. Ces phases d'apprentissage actif alterneront avec des temps dédiés à la structuration des connaissances et à la clarification des objectifs. Selon les opportunités, des interventions de personnes-ressources viendront enrichir le parcours.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

La réussite de cette UE passe avant tout par la participation active aux activités de terrain prévues et la prise de

notes lors des phases de structuration. À la demande de l'étudiant.e, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours.

## Sources et références

Manuels et revues disponibles à la bibliothèque sur l'école hors les murs.  
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Publications sur Connected

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- **Pratique de terrain (30 %)** : Réalisation, en groupe, d'une activité d'enseignement sur un territoire urbain de la zone de Charleroi, intégrant un relevé d'observations socioéconomiques effectuées sur le terrain en lien avec les thématiques du référentiel du tronc commun.

- **Examen mixte (70 %)** : Avant la session, chaque étudiant·e remet une analyse didactique de l'activité d'enseignement réalisée sur le terrain, ainsi qu'une analyse réflexive portant sur sa propre contribution au projet. Un examen écrit est également organisé afin d'évaluer la maîtrise des savoirs liés aux marqueurs socioéconomiques, à la réalisation de jeux socioéconomiques, de projets communautaires et à la conduite d'une enquête de terrain en sciences sociales et en sciences économiques.

### L'évaluation du Q3 portera sur un examen écrit.

La cote finale de l'UE correspondra à la moyenne arithmétique pondérée des cotes obtenues dans les différentes épreuves à condition que la partie de l'examen portant sur la théorie, la didactique et la réflexion soit réussie à raison de 50%. Si ce n'est pas le cas, l'UE sera en échec. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exe	100

Prj = Projet(s), Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).